



**HAL**  
open science

## Licence Musique et musicologie

Rapport Hcéres

► **To cite this version:**

Rapport d'évaluation d'une licence. Licence Musique et musicologie. 2011, Université François-Rabelais de Tours. hceres-02036449

**HAL Id: hceres-02036449**

**<https://hal-hceres.archives-ouvertes.fr/hceres-02036449v1>**

Submitted on 20 Feb 2019

**HAL** is a multi-disciplinary open access archive for the deposit and dissemination of scientific research documents, whether they are published or not. The documents may come from teaching and research institutions in France or abroad, or from public or private research centers.

L'archive ouverte pluridisciplinaire **HAL**, est destinée au dépôt et à la diffusion de documents scientifiques de niveau recherche, publiés ou non, émanant des établissements d'enseignement et de recherche français ou étrangers, des laboratoires publics ou privés.



# Evaluation des diplômes Licences – Vague B

## ACADÉMIE : ORLEANS - TOURS

Établissement : Université François-Rabelais de Tours

Demande n° S3LI120000957

Domaine : Sciences humaines et sociales

Mention : Musique et musicologie

## Présentation de la mention

La licence Musique et musicologie de l'Université de Tours vise à donner aux étudiants une formation complète dans le domaine de la musique. Elle propose, depuis l'origine, une formation musicale associée à une formation historique et culturelle, la théorie et la pratique de la musique étant éclairées par la connaissance des patrimoines musicaux.

La licence prépare les étudiants au master Musique et musicologie, parcours Recherche ou Enseignement, ainsi qu'au master Culture et médiation des arts du spectacle. Les débouchés professionnels sont diversifiés ; ils comprennent les métiers de l'enseignement de la musique (écoles, collèges, lycées, écoles de musique et conservatoires), les métiers de la documentation et de l'administration de la musique, la gestion culturelle, les métiers du journalisme écrit et radiophonique, ainsi que les métiers de la vente d'instruments de musique et de disques.

## Indicateurs

|   |      |
|---|------|
| Nombre d'inscrits en L1   | 95   |
| Nombre d'inscrits en L2   | 46   |
| Nombre d'inscrits en L3   | 24   |
| % sortant de L2 pour intégrer une autre formation que le L3 correspondant | NR   |
| % entrant en L3 venant d'une autre formation que le L2 correspondant      | NR   |
| % d'abandon en L1   | 55 % |
| % de réussite en 3 ans  | NR   |
| % de réussite en 5 ans  | NR   |
| % de poursuite des études en master ou dans une école                     | NR   |
| % d'insertion professionnelle   | NR   |

## Bilan de l'évaluation

- Appréciation globale :

Après avoir connu une baisse sensible de ses effectifs, la licence Musique et musicologie de l'Université de Tours a enrayé la diminution et voit le nombre d'entrants en L1 augmenter d'année en année. Bénéficiant d'une bonne insertion régionale grâce à des partenariats avec la Bibliothèque musicale de Touraine, le Conservatoire de



Tours, l'École de jazz à Tours, l'Académie Francis Poulenc, la mention recrute en fait largement en-dehors de l'académie d'Orléans-Tours, signalant ainsi son attractivité au niveau national.

Le projet pédagogique associe enseignements pratiques et théoriques. La formation de l'oreille, entraînant à la technique d'écoute dans une perspective analytique, historique et anthropologique, la maîtrise des mécanismes de l'écriture musicale, la capacité à analyser une partition, ainsi que la connaissance des grands courants historiques et des principaux compositeurs sont autant de savoirs et de savoir-faire que vise la formation. Un intérêt est également porté aux techniques informatiques liées à la musique. Les étudiants sont d'emblée invités à participer à un ensemble de pratiques collectives de la musique et à donner plusieurs concerts publics chaque année. Enfin, l'enseignement repose sur une part importante de travaux dirigés, qui valorisent une évaluation continue et pratique des étudiants.

La licence Musique et musicologie offre une formation très complète dans le domaine enseigné, mais la spécialisation disciplinaire est importante dès la première année, avec une faible ouverture sur d'autres disciplines des sciences humaines, à l'exception de la licence Arts du spectacle de l'Université de Tours. Par ailleurs, aucune information n'est donnée sur le devenir des étudiants abandonnant la licence en cours ou à l'issue de la première année, alors que ce taux est important (55 %). Au-delà, le taux de réussite est encourageant. La plupart des titulaires de la licence s'orientent en master Musique et musicologie de l'Université de Tours, certains préparent les concours de l'enseignement et quelques-uns embrassent la carrière de musiciens professionnels au sein de structures spécialisées.

Un certain nombre d'informations sur le pilotage de la mention font néanmoins défaut, de même qu'il ne semble pas encore exister de système d'évaluation des enseignements et de la formation par les étudiants, ce qui empêche d'en tenir compte dans le pilotage.

- Points forts :
  - Pédagogie fondée à la fois sur un apprentissage théorique de la culture musicale et une pratique intensive de la musique.
  - Attractivité nationale de la formation.
  
- Points faibles :
  - Spécialisation disciplinaire importante, peu de réorientation possible, faible ouverture sur d'autres disciplines.
  - Enseignement d'une langue étrangère restreint à l'anglais musicologique en L1 et L2 ; pas de langue en L3.
  - Manque de données chiffrées sur le suivi des étudiants.

## Notation

- Note de la mention (A+, A, B ou C) : B

## Recommandations pour l'établissement

- Il serait souhaitable de renforcer l'ouverture vers d'autres disciplines de sciences humaines, mais aussi de proposer un enseignement en langues vivantes plus diversifié (allemand et italien notamment, en plus de l'anglais).

- Afin de favoriser la formulation du projet professionnel par les étudiants et de valoriser celui-ci, il conviendrait peut-être de valider dans la maquette la pratique de la musique dans un ensemble collectif sous la forme de stages professionnalisants.

- Il conviendrait de développer l'évaluation des enseignements et de la formation, ainsi que le suivi des étudiants.